

## **J'enseigne, je suis une équipe.**

Joffrey MENAGE, Davy MEZIERE,

Professeurs d'EPS, Beaumont Sur Sarthe, (72)

*Prendre en compte la diversité des élèves est une mission réaffirmée par l'institution dans les compétences communes à tous les professeurs<sup>1</sup>. Cette volonté de personnalisation du législateur incite les acteurs du système éducatif à repenser leurs manières d'agir pour remettre cette pratique en perspective. Avec la massification de l'enseignement, l'école accueille désormais des publics différents et l'exigence institutionnelle de réussite de tous et de chacun s'inscrit dans les missions.*

*Prendre en compte les différences devient de plus en plus complexe. L'enseignant ne doit plus seulement faire accéder aux savoirs des élèves « pré calibrés<sup>2</sup> », mais s'attache désormais à accueillir et à faire progresser des publics aux capacités et difficultés multiples, dans des temps et avec des espaces en transformation.*

*Ce contexte scolaire en mutation sollicite une évolution des démarches pédagogiques. Aujourd'hui plus qu'hier, s'ouvrir aux autres et agir avec les autres, coopérer, trouver de nouvelles synergies avec des partenaires de la communauté éducative, même au-delà de son champ professionnel, sont des pistes à explorer et à généraliser.*

*S'il semble acquis qu'enseigner de manière isolée est obsolète, il convient de dégager de nouvelles manières d'opérer pour remplir efficacement cette mission de prise de compte de la diversité de tous les élèves et viser la construction d'un projet personnalisé de scolarisation<sup>3</sup> adapté à chacun. Au travers d'exemples amplificateurs comme l'inclusion des élèves ULIS au collège, la liaison école-collège, le conseil de classe, il est possible de dégager des méthodes, des invariants permettant d'aborder ces missions en mutation.*



### **Agir sur les démarches d'enseignement.**

Aujourd'hui, prendre en compte la diversité des élèves demande aux enseignants des efforts d'adaptation conséquents. La génération, la culture, la formation, la spécialité peuvent en être à l'origine. D'autres concepts, d'autres cheminements, un autre regard sur soi et sur les autres sont nécessaires pour négocier les virages amorcés par cette mission.

---

<sup>1</sup> Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013, Bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2013.

<sup>2</sup> BEUNARD (P.), la tête et les jambes, *e-novEPS* n°2, janvier 2012.

<sup>3</sup> Op. cité

## De la focalisation sur l'objet d'apprentissage à la centration sur les apprentissages du sujet.

### *L'approche par compétences, une démarche qui rassemble.*

L'évaluation sommative, ou la traduction notée des apprentissages du sujet tend à créer un flou entre le niveau de maîtrise réel du sujet et le sentiment qui s'en dégage. En ayant 14/20 dans une activité support, quelle traduction fait l'élève de cette note, quelles interprétations en font ses parents, mais aussi les autres professeurs. La compétence est en soi un meilleur reflet de ce que sait faire ou non l'élève. Elle devient aussi un support réinvestissable et plus favorable à la continuité de son parcours. Cette approche permet de jalonner dans le temps et l'espace l'évolution des apprentissages et d'anticiper les différences de rythmes d'acquisition d'un élève à l'autre ; le tableau 1 illustre ce propos. En s'attachant à ce que doit apprendre l'élève, à ses compétences, il apparaît un recentrage important du professeur sur l'apprenant et une facilitation à prendre en compte la diversité des élèves.

L'avènement du livret personnel de compétence a accéléré l'idée que l'enseignant doit s'attacher à l'évolution des compétences de chacun. « *Il lui appartient d'optimiser les apprentissages en s'appuyant sur ce que l'élève sait déjà<sup>4</sup>, mais surtout sur ce qu'il ne sait pas encore* ».

Les professeurs des écoles qui mettent déjà en œuvre cette démarche d'évaluation peuvent aujourd'hui donner en temps réel une carte précise des acquisitions de chacun de leurs élèves. Les expérimentations positives et la reconduction de classe sans note en sixième sont, dans ce contexte, des leviers d'évolution pertinents. La refondation sur les cycles d'apprentissages et le renforcement des relations entre les professeurs des écoles et ceux du collège permettent de légitimer ces pratiques. Au travers du conseil école-collège, la continuité école élémentaire-collège permet une plus grande cohérence du parcours de l'élève.

Ainsi, la validation des compétences des élèves à l'école primaire est un support à la poursuite du parcours de formation en sixième, classe intégrée dans le cycle d'apprentissage des CM1 et CM2. Un élève qui n'a pas validé son palier 2 lors de son entrée au collège est bien identifié par ce bilan des acquisitions. Sous l'impulsion du professeur principal, chacun des membres de l'équipe pédagogique, priorise les items non-acquis du palier 2 dans les situations d'apprentissage. Les programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE, PPRE-passerelle), sont aussi un moyen d'atteindre ce palier. Dans cette démarche, l'enseignant n'agit pas seul, déconnecté de ses collègues, mais il s'intègre à un collectif orienté vers un même dessein.

La démarche par compétences rend possible, pour chacun, la construction de parcours, avec des bilans en cours de formation permettant d'affiner la suite des apprentissages, mais aussi des bilans en fin de formation destinés à transmettre les acquisitions de l'élève au profit de l'élève, des parents et des autres partenaires. C'est en fédérant les actions des différents acteurs que l'ensemble du parcours gagne en cohérence. Concrètement, les mêmes apprentissages ou les mêmes supports ne doivent pas être abordés de manière redondante à l'école élémentaire, puis au collège. Par exemple, le plan d'éducation artistique et culturelle (PEAC) montre sa pertinence en offrant à une cohorte d'élèves, de la variété, de la continuité, de la cohérence afin de gagner en efficacité sur le parcours de formation. De cette ambition naît la nécessité de fédérer les énergies, de trouver les moyens, les espaces et les temps d'échanges pour agir ensemble.

---

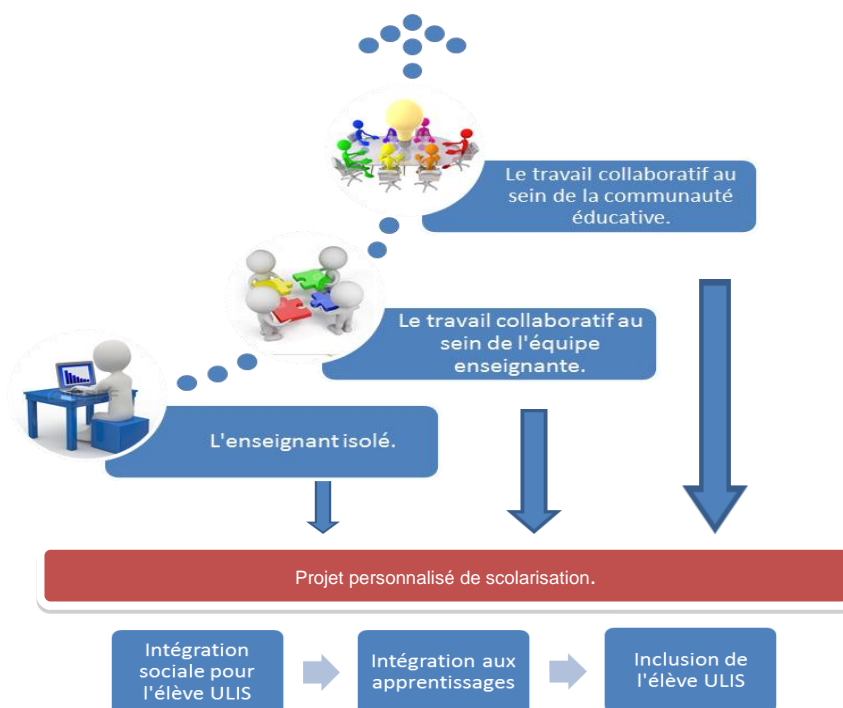
<sup>4</sup> EVAIN (D.), L'évaluation pilote, *e-novEPS* n°4, janvier 2013.

## Prendre en compte la diversité des élèves, la fin de l'enseignement isolé.

*Le travail collaboratif, vers le partage des connaissances et compétences avec toute la communauté éducative.*

Chacun sait que l'enseignement centré sur sa discipline est dépassé. Cependant, dans les faits, cela signifie que d'autres démarches de travail disciplinaire, interdisciplinaire mais aussi d'autres partenariats ou coopérations doivent s'installer. En articulant les apprentissages et l'ensemble des actions pédagogiques de l'établissement, le socle commun de compétence et de connaissances est un bon outil pour que chacun prenne part, au-delà de sa discipline, aux acquisitions d'un groupe d'élève ou d'un élève en particulier. L'approche par compétences est, intrinsèquement, une démarche qui rassemble. Elle permet de fédérer l'équipe des professeurs autour de l'élève, l'incitant de même à dépasser sa fonction au profit d'une recherche de « polyvalence » et d'une action « en réseau<sup>5</sup> ». L'enseignant ne peut donc plus mener sa mission, seul. Elle se poursuit autour d'équipes multiples et variées, assurant une cohérence d'ensemble autour du projet d'établissement. En agissant en réseau autour de l'élève, celui-ci perçoit le sens de l'action menée et ressent les connexions et la logique d'ensemble. Le travail collaboratif bonifie le travail de l'enseignant, ajoutant une plus-value de synergie et d'efficacité.

*Schéma 1 : évolution des missions de l'enseignant : prendre en compte la diversité de tous les élèves tout en visant la construction d'un projet personnalisé de scolarisation adapté à chacun. Une illustration avec l'inclusion d'un élève ULIS.*



<sup>5</sup> ROUBIEU (S.), l'enseignant polyvalent : un nouveau métier au service des élèves..., e-novEPS n°5, juin 2013.

## Agir sur les affects : oser se donner à voir, laisser la porte ouverte...

### *Echanger sur ses pratiques.*

Au regard des missions en mutation, le professeur appréhende de nouvelles postures. L'échange sur ses pratiques, l'expression des doutes et des échecs, le partage des réussites deviennent incontournables. Si la démarche demande à être amorcée, chacun peut s'ouvrir en recherchant un mode facilitateur de mise en confiance, soit au travers d'une équipe restreinte comme l'équipe disciplinaire, soit au sein d'un groupe intégrant des relations plus conviviales ou amicales, ou encore autour d'un sujet ou l'enseignant se sent expert selon son champ de compétence propre.

D'autre part, lancer des collaborations avec des objectifs modestes est plus porteur plutôt que de vouloir tout résoudre prématurément. Chacun peut donc apporter sa contribution, son innovation à l'action de départ. A partir d'une idée simple énoncée par un individu, la dynamique collective va l'enrichir, la préciser. Pour illustrer ce propos, la mise en place du conseil école-collège réunissant autour de la table des professeurs aux cursus et aux sensibilités différentes, aux contraintes structurelles diverses apparaît de prime abord compliquée. La collaboration n'est pas jouée d'avance. Pourtant, c'est dans le travail collectif que les synergies vont s'opérer. La construction d'actions communes devient le point de mire visé par le partage d'idées variées. La nécessité de trouver des temps d'échanges communs se manifeste. L'espace de travail numérique facilite les communications dépassant ainsi les contraintes d'emploi du temps des uns et des autres. De cette ambition naît la nécessité de fédérer les énergies, de trouver les moyens, les espaces et les temps d'échanges pour agir en équipe. L'intelligence collective est le procédé qui permet vraisemblablement d'apporter une réponse adaptée et contextualisée à une problématique complexe qui ne pourrait être résolue par la somme de travaux individuels et cloisonnés.

### *La mutualisation, accélérateur de particules.*

Parce qu'il n'est pas possible d'être expert sur tout, parce que le flux et les canaux d'informations se multiplient, l'échange peut permettre de gagner en efficacité et d'obtenir de meilleurs résultats. Par souci d'efficacité, par volonté de dépasser le travail de chacun, la mutualisation doit permettre de dépasser la somme des travaux isolés. Les connaissances, les expériences ainsi partagées permettent d'agir plus vite au bénéfice du suivi personnalisé de l'élève. A la manière des relayeurs qui recherchent l'efficacité de la transmission du témoin pour améliorer l'addition de leurs temps individuels, les professeurs enrichissent leurs résultats au-delà de la somme de leurs travaux respectifs.



## Agir sur la structure scolaire.

### Changer la finalité des rencontres et des réunions multiples

Beaucoup de réunions tacitement reconduites jalonnent l'année scolaire. Si la tenue de certaines d'entre elles accouche parfois d'une souris, ce n'est pas forcément la réunion en elle-même qui doit être remise en cause mais plutôt son contenu pour recentrer le travail sur les actions, les convergences, les synergies au profit des élèves et de projets communs.

Les réunions regroupant l'équipe éducative sont multiples, comme les conseils de classe, les commissions éducatives, les conseils de disciplines, l'élève ou le groupe classe sont au centre des débats. Néanmoins leurs contenus méritent aussi une mutation pour répondre aux nouvelles demandes institutionnelles. Le conseil de classe comme bilan trimestriel des acquis de l'élève lui offre peu de perspectives. Par contre, ce conseil comme outil d'analyse de l'évolution des compétences acquises, puis comme support pour dégager des objectifs prioritaires à viser pour la suite du parcours

de l'élève, s'avère plus constructif. Cette réunion n'est plus synonyme d'addition de points de vue d'enseignants sur un élève, sans finalité, mais évolue vers la prise en compte d'un regard multiple qui nourrit le plan de formation de l'élève. Il faut s'interroger sur ce que l'élève maîtrisait avant, sur ce qu'il maîtrise maintenant et ce qu'il maîtrisera après. Ce continuum de questionnement inscrit la réflexion collective dans le contexte évolutif du parcours de l'élève.

Dans le même esprit, les équipes éducatives, pour le suivi des élèves ULIS, programmées deux à trois fois dans l'année, permettent la rencontre de tous les partenaires intervenant auprès de l'élève. Le partage d'informations permet de caractériser avec précision l'élève et d'appréhender son inclusion au sein de la classe. Dans le dispositif ULIS, le conseil de classe prend davantage la forme d'un conseil d'élève. La diversité des partenaires présents a pour objectif de cerner les difficultés de l'élève dans leur ensemble, alors les remédiations envisagées peuvent répondre aux besoins de chacun et permettent de construire le projet personnalisé de scolarisation. La démarche pédagogique s'enrichit de l'analyse psychomotrice, du contexte social et de l'environnement familial grâce aux partenaires présents : enseignants, psychomotricien, pédopsychiatre, assistante sociale, parents. Ce fonctionnement propre au dispositif ULIS peut devenir un invariant réinvestissable dans toutes les classes d'un établissement. L'intelligence collective des partenaires de la communauté éducative, au sens large du terme, devient un rouage incontournable de la réussite des missions d'enseignement. Le travail collaboratif est à valoriser comme méthode pédagogique qui assure la convergence des actions vers un objectif commun.

### Agir sur l'échelle de temps.

Parce que les élèves sont différents et qu'ils ne progressent pas tous à la même vitesse ou qu'ils ne rencontrent pas tous les mêmes difficultés, les enseignants adoptent de nouvelles structures de temps pour gérer les acquisitions des élèves. Le temps d'apprentissage n'est pas identique pour tous. Des rythmes d'appropriation différenciés sont donc nécessaires pour entrevoir une construction « à temps variable<sup>6</sup> ». [...] *La définition d'étapes permet à l'élève une démarche valorisante, progressive et accessible entre la situation initiale et la transformation visée. Elle permet enfin de s'adapter au degré de maîtrise de la compétence en accélérant le passage à l'étape suivante ou en la remettant à plus tard* ». Cette formation, en continue, donne la possibilité à la fin d'un cycle d'apprentissage de prolonger à un autre moment de l'année les acquisitions entamées. Le suivi de l'élève rend lisible les transformations et traduit, en temps réel, l'évolution des acquisitions de chacun. Dans cette démarche, l'enseignant place l'élève dans une «évaluation continue» facilitant la souplesse des temps d'appropriation des compétences.



## Construire et réguler le parcours de l'élève.

### De la caractérisation de l'élève à la construction d'un plan de formation

La caractérisation des élèves d'une classe permettant de construire un projet de classe adapté et cohérent au regard du projet EPS et du projet d'établissement fait partie intégrante des missions du professeur. Le suivi du parcours de l'élève tout au long de son cursus est une notion réaffirmée dans le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Une nouvelle pierre vient consolider l'édifice déjà construit sur la cohérence entre les projets d'établissement, disciplinaires et de classe : c'est le projet personnalisé de scolarisation, autrement dit le projet d'élève. L'élaboration d'un plan de formation contextualisé et adapté devient un outil incontournable pour suivre l'élève tout au long de son parcours.

<sup>6</sup> MEZIERE (D.), Compétences à suivre, *e-novEPS* n°6, janvier 2014.

Tab. 1 : le plan de formation d'un élève ULIS.

Elève : Antoine V. Niveau : Classe ULIS		Année : 2014-2015 Trimestre 1	
<b>Bilan de compétence : Palier 3</b>			
1. Maîtrise de la langue française 2. La pratique d'une langue vivante étrangère 3. Les principaux éléments de mathématique et la culture scientifique et technologique. 4. La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication 5. La culture humaniste 6. Les compétences sociales et civiques 7. L'autonomie et l'initiative		1. Non validée 2. Non validée 3. Non validée 4. Validée 5. Validée 6. Non validée 7. Non validée.	
<b>Objectifs prioritaires</b>			
1. Maîtrise de la langue française			
Etapas		Disciplines supports	Dispositif
1 : formuler clairement un propos simple		Français	Inclusion en classe de 6 <sup>ème</sup> 1.
2 : développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé		EPS - arts du cirque	Inclusion en classe de 5 <sup>ème</sup> 1, cycle complet de 8 séances.
3 : développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé		Français et EPS	Projet théâtre avec représentation en fin d'année scolaire.
<b>Evaluation / Remédiation</b>			
Renseignement des items / validation de la compétence 1 du socle.			
Nouvelle étape d'inclusion en cours de français sur une autre séquence.			

Le plan de formation a pour but de dégager les objectifs prioritaires à atteindre pour l'élève à un moment de l'année, selon le bilan de compétence réalisé en collaboration avec les membres de l'équipe éducative lors d'un conseil de classe « revisité ». Il est important ensuite de calibrer les étapes qui apportent une solution progressive et adaptée dans le temps et avec le contexte. En effet, selon l'illustration présentée ci-dessus, l'item « formuler clairement un propos simple » peut être abordé en classe de 6<sup>ème</sup> pour Antoine élève d'ULIS, suite à cette séquence d'enseignement et quand l'enseignant estime pouvoir renseigner cet item, l'étape suivante peut être lancée sur un cycle d'arts du cirque en EPS. Antoine travaille son expression orale face à un public d'élève par le jeu d'acteur attendu dans cette activité support. Enfin, par le biais d'une collaboration entre les collègues de

français et d'EPS, une compétence peut être validée quand un même item est acquis et réinvesti dans un contexte différent, en l'occurrence un projet théâtre. La compétence est alors renforcée par la variété des contextes expérimentés.

### Suivre l'élève

Le plan de formation est un outil évolutif. Il permet à tous les professeurs de suivre les acquisitions de l'élève. Mais il n'a d'intérêt que si les professeurs le renseignent et y apportent leurs validations d'acquisitions disciplinaires. Le professeur principal peut alors devenir le coordinateur de cette démarche et y injecter des remédiations opportunes pour répondre à une difficulté ponctuelle. Un élève qui présente des problèmes de lecture, par exemple, est orienté vers une remédiation spécifique en classe, puis vers un accompagnement éducatif adapté si nécessaire. Ce temps d'apprentissage est personnalisé et adapté au rythme d'acquisition de chacun, le temps de maîtriser cette compétence. Le plan de formation se veut rassembleur de l'équipe éducative qui gravite autour de l'élève. La mission évolue en ce sens et les démarches pédagogiques des professeurs vont être influencées par ces mutations.

Ainsi, le suivi de l'élève s'opérationnalise en plusieurs temps. « suivre devant », en définissant un plan de formation adapté aux élèves, « suivre pendant », en se donnant la possibilité de connaître à un moment donné où l'élève se situe dans ce parcours d'acquisition pour en assurer une continuité individualisée, « suivre après » en transmettant aux professeurs ultérieurs un bilan d'acquisition actualisé et réinvestissable. La validation des compétences des élèves pour les évaluations disciplinaires, les examens, le socle commun et le projet d'orientation est plus concertée et sans doute plus objective<sup>7</sup>. Ce processus permet une meilleure « traçabilité des acquisitions<sup>8</sup> ».



### Conclusion

L'évolution des démarches pédagogiques, jusqu'à l'innovation, naît de l'évolution des publics rencontrés dans les établissements scolaires. à l'instar de la gestion de leur diversité et de la nécessité de les faire tous réussir.

Le travail en équipe, collaboratif, devient une force pour y répondre sur le terrain. L'accueil d'un nouveau public demande bien souvent de nouvelles connaissances, de nouvelles compétences que l'enseignant doit s'empresse de développer. La gestion de ses affects est un prérequis à l'évolution des démarches d'enseignement centrées sur l'élève comme la mutualisation des pratiques et l'intelligence collective. Le passage de l'intégration à l'inclusion des élèves de classe ULIS en est un bel exemple.

La variété des partenaires qu'un professeur rencontre dans son milieu professionnel est de ce fait une plus-value qu'il faut apprendre à exploiter : j'enseigne, je suis une équipe. L'intelligence collective qui émane du partage d'expériences, de connaissances, d'informations entre tous ces acteurs de la communauté éducative est une source intarissable au service du projet personnalisé de scolarisation de l'élève.

---

<sup>7</sup> MEZIERE (D.), Compétences à suivre, e-novEPS n°6, janvier 2014.

<sup>8</sup> Op. cité